

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 23 juin 2022

La Ville de Nantes accompagne le développement de la nature en ville avec son « Plan pleine terre »

La Ville de Nantes est reconnue pour son ambition en matière d'espaces verts et de nature en ville. Afin de lutter contre les îlots de chaleur, les inondations et contribuer au bien-être de ses habitants, la Ville de Nantes a pour ambition de développer son « capital vert » et d'équilibrer l'intensité urbaine avec une politique de désartificialisation des sols et de renaturation. Cette réponse, qui a pour ambition de développer la végétation en ville, se traduit notamment par un « Plan pleine terre ».



La nature en ville contribue à la qualité de vie, à la protection de l'environnement et aussi au rayonnement et à l'attractivité de la ville. Avec plus de 2 500 arbres plantés par la Direction Nature et Jardins depuis le début du mandat, ce capital vert offre à toutes et tous des lieux de convivialité, de vivre ensemble et de détente qui participent à une certaine qualité de vie. L'enjeu principal du Plan pleine terre de la Ville de Nantes est de réduire l'artificialisation des sols et de restaurer des sols libres, vivants et perméables, tout en augmentant la canopée et la végétalisation sur l'ensemble de la ville afin de rapprocher les habitants des espaces verts et de la nature.

Ce Plan pleine terre doit ainsi contribuer à :

- La réduction des îlots de chaleur urbains grâce à l'ombre et l'évapotranspiration des arbres ;
- La lutte contre les inondations en favorisant l'infiltration de l'eau ;
- La création des conditions favorables à la biodiversité en recréant une trame verte et bleue ;
- La création de rues piétonnes et de pistes cyclables ;
- Le développement des ressources alimentaires grâce à la plantation d'espaces comestibles ;
- L'atténuation du changement climatique grâce au stockage du carbone dans le sol ;

Un premier travail de végétalisation

Depuis 2021, le Plan pleine terre s'est concentré autour de trois types d'espaces publics de la Ville de Nantes et de la métropole : sur la voirie et l'espace public, les écoles et les crèches et la trame verte et bleue.



Sur la voirie et l'espace public, l'enjeu est de végétaliser partout où le bitume n'est pas nécessaire aux usages, en s'appuyant notamment sur la mise en place de rues piétonnes, la création de pistes cyclables, les travaux de voirie, l'augmentation des surfaces de pieds d'arbres et la recherche de continuité entre eux, ou encore les opérations de réaménagement ou de requalification de l'espace public.

Les secteurs prioritaires pour les interventions sont les îlots de chaleur urbains, les espaces avec des problématiques d'inondations et les quartiers les plus minéralisés avec des carences en espaces verts.

Concernant les écoles et crèches, aux alentours et à l'intérieur des établissements, les enfants sont plus exposés aux effets de la chaleur urbaine, au bruit et à la pollution. Le « Plan pleine terre » permet ainsi de soutenir la politique de végétalisation des cours d'écoles publiques et celle des cours de crèches, en traitant également les espaces publics environnants de façon concomitante.

Dans la trame verte et bleue



Avec la création des 50 Oasis de biodiversité sur le mandat, le rôle des squares et jardins comme réservoirs de biodiversité de la trame verte s'accroît. Ces sites contiennent eux aussi du bitume sans usage qui sera réduit (allées, parkings, dalles...). Un travail sera également réalisé sur l'espace public, afin de relier les parcs entre eux, à la faveur de travaux de voirie effectués par la Métropole. Un premier exemple a été réalisé au printemps 2022 dans la rue d'Allonville, pour relier « en pas japonais » le Jardin des Plantes au parc de la Moutonnerie.

Enfin, les 15 cimetières nantais, d'une surface totale de 52 ha, sont des espaces fortement minéralisés avec d'importants îlots de chaleur urbain. Un travail est en cours dans les cimetières pour programmer la suppression du minéral sans usage, la végétalisation et l'installation d'Oasis de biodiversité, dans le respect d'une atmosphère propice au recueillement grâce à l'entretien des agents de la Direction Nature et Jardins.

Débitumer et végétaliser 7 ha d'ici la fin du mandat

Afin d'accélérer la mise en œuvre du Plan pleine terre pour une ville plus résiliente face au changement climatique, plusieurs leviers peuvent être activés.

- ➔ La mise en conformité des cônes de visibilité des passages piétons et le redressement du stationnement en épi, afin d'en faire une opportunité pour végétaliser le maximum d'espaces. Le redressement progressif du stationnement en épi sur les boulevards du 19^e siècle va ainsi s'accompagner de la création d'un hectare de pleine terre végétalisée ;
- ➔ Le travail en cours sur les cours d'écoles, pour impulser des projets de végétalisation et de jeux légers ;
- ➔ L'identification de nouveaux gisements dans les équipements publics (sites bâtis, sportifs...) ;
- ➔ L'engagement d'un travail en lien avec la santé, avec, par exemple, la végétalisation autour des sites de soins (31 EHPAD, 2 Unités de soins de longue durée, 7 résidences autonomie, 8 résidences services).

Delphine Bonamy, adjointe à l'Agenda 2030, la Nature en ville, les jardins collectifs et la végétalisation rappelle que " Sur le mandat, notre objectif est de végétaliser en pleine terre a minima 7 ha, soit l'équivalent de la surface du Jardin des Plantes. C'est un plan ambitieux qui nous permettra de lutter efficacement contre le réchauffement climatique et de rendre notre ville plus résiliente. Nous l'avons bien vu avec cette canicule inédite pour un mois de juin, il est urgent de retrouver un sol vivant, de planter plus de végétation pour lutter contre les îlots de chaleur et préserver la biodiversité. "

La débitumisation de l'espace public doit viser autant des petites opérations « en pas japonais » que des espaces de plus de 200 m² continus tels que le parking de la Duchesse Anne qui permettent de maximiser les transformations visuelles et les gains écologiques. Tous les nouveaux projets de la Ville de Nantes devront ainsi prendre en compte cette renaturation de l'espace en proposant une surface de pleine terre supérieure à la situation initiale et une augmentation du nombre d'arbre au minimum de 50 % par rapport à l'existant.

Le Plan pleine terre vise également à développer des « Rues jardins », en concentrant la végétation pour obtenir un effet plus important. Ces rues jardins seront également l'occasion d'associer les riverains à une plantation participative ponctuelle, voire de plus long terme avec le dispositif « Ma rue est un jardin » qui sera priorisé dans ces rues.